



CONFERENCE OF INGOs  
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU  
CONSEIL DE L'EUROPE

## Mandat du comité – formulaire de proposition

**Les OING qui souhaitent proposer la création d'un comité à la Conférence des OING sont invitées à transmettre les informations suivantes, accompagnées des documents demandés, au plus tard le 21 mars à [NGO-Unit@coe.int](mailto:NGO-Unit@coe.int)**

### **1. Titre proposé**

**L'éducation à la démocratie**

### **2. Contexte et liens avec les priorités de la Conférence des OING et du Conseil de l'Europe** (veuillez également indiquer les documents spécifiques / instruments juridiques / institutionnels auxquels vous souhaitez vous référer) (500 mots maximum)

Conformément aux objectifs du programme d'éducation du futur du Conseil de l'Europe, cette proposition vise à renforcer l'éducation et la démocratie, l'inclusion et la durabilité au sein du CdE. Il existe une quantité écrasante de preuves qui suggèrent que l'éducation (dans toutes ses conceptions et formes diverses) est l'outil le plus utile pour aider les personnes et les sociétés à atteindre leur autonomie démocratique, et donc leur épanouissement et leur prospérité.

Sur cette base, l'éducation est devenue un domaine essentiel de développement, de recherche et de discussion, et elle a le potentiel d'apporter des réponses aux défis multiformes auxquels les sociétés européennes sont confrontées aujourd'hui. Nombre de ces défis sont étroitement liés aux droits de l'homme (c'est-à-dire l'accès universel à une éducation de qualité) et aux principes fondamentaux d'équité et de non-discrimination dans nos sociétés. En fait, l'un des défis de l'éducation n'est pas simplement d'ouvrir l'accès à tous, mais plutôt de s'assurer que tous bénéficient de cet accès ; cela implique de tenter de limiter les écarts entre les milieux sociaux, les âges et même les clivages géographiques et territoriaux. Il s'agit également d'intégrer les nouveaux paradigmes qui, suite à la pandémie, sont devenus de plus en plus importants tels que l'accès au numérique, la non-discrimination et le droit à l'éducation. Les droits des minorités à l'égalité des chances dans l'éducation et donc à la participation démocratique constituent également une part importante du travail du futur Comité. Un autre défi important auquel il convient de réfléchir est l'inégalité dans l'enseignement supérieur et la recherche universitaire, y compris des aspects tels que les effets du système actuel de financement de la recherche sur la capacité des chercheurs de divers horizons et disciplines à mener des recherches appropriées, fondées sur des critères scientifiques dans le choix des sujets, et à fournir des connaissances utiles à la société. Toutes ces questions peuvent avoir un impact négatif sur la démocratie, en réduisant la possibilité pour les personnes défavorisées d'accéder à cette profession et, par conséquent, en réduisant la diversité des perspectives dans le contenu de la recherche.

Compte tenu du rôle de la Conférence des OING et de l'importance du Conseil dans l'ouverture de perspectives en matière de droits de l'homme, de droit à l'éducation et de la vision d'une histoire européenne commune, la commission sera liée aux contextes sociaux européens et aux priorités du Conseil et de la Conférence des OING.

Les cadres politiques du Cadre des compétences pour la culture démocratique (CCCD), la Charte du CoE sur l'ECD/EDH, le COM Rec sur le travail de la jeunesse et l'Agenda européen du travail de la jeunesse, tels qu'adoptés récemment, demandent à la société civile d'accorder une attention

et une action accrues à l'éducation en tant que processus holistique, pour lequel la coopération entre l'éducation formelle, non formelle et l'apprentissage informel est cruciale.

Ce comité vise à soutenir une large utilisation des outils et politiques mentionnés ci-dessus en assurant une plus grande coopération entre les secteurs de l'éducation dans leur mise en œuvre, en rassemblant la capacité et l'expertise des organisations représentant le secteur de l'éducation formelle / scolaire, et le secteur de l'éducation non formelle, y compris les ONG et les organisations de jeunesse.

### 3. Objectif(s) du comité

Dans le contexte social et économique actuel avec des crises sociales, économiques et plus récemment sanitaires à répétition, nos valeurs démocratiques et nos sociétés sont en danger. La désinformation, dans le cadre de la révolution numérique actuelle, devient l'ennemi principal de notre cohésion sociale et de nos structures démocratiques. Par conséquent, **l'objectif principal de la commission sera d'améliorer la participation démocratique de tous les citoyens par un meilleur accès à une éducation et une formation de qualité dans une approche d'apprentissage tout au long de la vie. Nous nous pencherons en particulier sur le rôle qu'y jouent la société civile et les prestataires d'éducation non formelle et informelle.** Faire entendre la voix et la perspective de la société civile sera une caractéristique essentielle du comité. Le comité servira d'organe pour renforcer une vision holistique de l'éducation, de la formation et de l'apprentissage tout au long de la vie, dans le but général d'aider le Conseil et les organes européens à formuler des positions cohérentes sur ces sujets politiques. Cela se fera par l'exploration des liens entre l'éducation formelle, non formelle et informelle, à tous ses niveaux, depuis l'éducation de la petite enfance jusqu'à l'apprentissage universitaire, la recherche et l'éducation des adultes, afin de renforcer les processus et les valeurs démocratiques dans nos sociétés. Ce lien entre l'éducation et la démocratie est crucial pour la réalisation des objectifs du CdE et de son agenda à travers l'éducation et la formation.

L'idée sous-jacente est que les expériences d'implication dans les processus éducatifs (de l'école primaire à l'enseignement secondaire supérieur et des cadres d'éducation formelle aux environnements d'apprentissage non formels et informels) créent de meilleures et plus nombreuses conditions pour des citoyens actifs - une condition indispensable à l'épanouissement des valeurs démocratiques.

Ses tâches consistent avant tout à évaluer l'état des lieux de la manière dont l'éducation et la démocratie sont traitées dans les pays du CoE, et à faire des propositions à partir des expériences locales. Il s'agira également de partager les points de vue et le savoir-faire entre les principales parties prenantes. En outre, le comité nouvellement créé pourrait contribuer à répondre aux questions fondamentales de la démocratie, des droits de l'homme, de l'éducation aux médias et de la pensée critique, du changement climatique, de la justice sociale, pour ne citer que quelques dimensions où l'éducation (sous toutes ses formes) est nécessaire pour fournir une approche plus active et basée sur les droits. Ceci en abordant des questions telles que : **l'éducation aux médias, l'éducation à la citoyenneté, l'apprentissage interculturel, la participation active, le volontariat, l'éducation à la paix, les compétences clés, la liberté académique, la formation des éducateurs ...** Le travail de la commission peut et va contribuer au travail d'autres commissions, l'éducation étant une question transversale.

### 4. Son ou ses objectifs spécifiques

Ses objectifs spécifiques sont d'avancer des propositions concrètes sur le rôle des acteurs de l'éducation tels que la société civile, les prestataires d'éducation non formelle et les prestataires d'éducation formelle en tant qu'acteurs démocratiques pour orienter le travail du CdE sur les questions liées à l'éducation à la démocratie et aux droits de l'homme. Cela inclut la création de liens entre les différentes initiatives au sein des initiatives du CdE.

Ces dernières années, les secteurs formel et non formel ont entrepris plusieurs démarches pour mettre en place des initiatives politiques en matière d'éducation et de jeunesse. Citons par

exemple les processus RFCDC dans le réseau EPAN, l'essai et l'intégration du RFCDC dans le secteur non formel, le lancement du processus de Bonn à la suite de la déclaration de l'Agenda européen du travail de jeunesse - pour ne citer que quelques exemples.

Cependant, il est clair que les plus grands défis qui restent à relever sont des actions combinées et interdépendantes qui visent à rapprocher les logiques inhérentes au domaine de la jeunesse et au domaine formel au niveau politique. Ainsi, un Comité Education et Démocratie pourrait contribuer de manière vitale à pousser et développer de tels processus.

## 5. Activités planifiées, méthodes de travail et calendrier

Le travail du comité sera organisé comme suit pour les deux prochaines années :

1° Année 2022 : Au cours de la première année, nous nous concentrerons sur l'échange de connaissances et de pratiques pertinentes sur des thèmes (tels que **l'éducation à la démocratie, l'éducation aux médias, l'éducation à la citoyenneté, l'apprentissage interculturel, la participation active, le volontariat, l'éducation à la paix, les compétences clés, la liberté académique, la formation des éducateurs**), la cartographie des parties prenantes et la sensibilisation de nouveaux publics qui mettent en œuvre des activités concrètes sur le terrain qui renforcent l'objectif d'une plus grande éducation à la démocratie. Dans la perspective de la préparation de la stratégie d'éducation du CdE, le comité discutera également de sa contribution à celle-ci.

2° Année 2023 : Au cours de la deuxième année, nous nous concentrerons sur l'identification d'activités concrètes et la sélection de 5 à 10 pratiques / expériences pertinentes. Présentation de différentes pratiques existantes et inspirantes pour renforcer la "participation démocratique" par l'apprentissage non formel et informel, en lien avec la stratégie d'éducation du Conseil de l'Europe et le plan stratégique de la Conférence des ONG. Cela prendra la forme d'un document d'orientation avec des recommandations et des exemples pour illustrer le rôle de la société civile dans le renforcement de nos sociétés démocratiques. L'objectif est de créer davantage de synergies entre les différents secteurs et niveaux d'éducation / parties prenantes et de faire un meilleur usage des outils existants du Conseil de l'Europe, par exemple en matière de formation des enseignants / éducateurs.

Chaque année, nous souhaitons contribuer au Forum mondial sur la démocratie en coordination avec le Comité permanent. Nous prévoyons d'impliquer des praticiens experts et des ONG du Conseil de l'Europe qui travaillent sur les thèmes centraux des droits fondamentaux, de l'égalité, de l'inclusion et de l'anti-discrimination, afin de faire avancer le développement des politiques d'un point de vue pratique.

## 6. Résultats escomptés et leurs indicateurs

Les résultats sont liés aux deux propositions au cours des **deux années**.

### Première année

- Objectif : Identifier les pratiques/initiatives inspirantes existantes dans les différents pays, en utilisant l'expertise des réseaux européens dans tous les domaines : non formel, formel, jeunesse, formation professionnelle, et pourrait explorer les liens manquants ou les lacunes des rapports existants tels que Euridyc, FRA, etc.
- **Résultats escomptés :**
  - Cela devrait nous aider à élargir le réseau des parties prenantes travaillant sur la question et à toucher de nouveaux publics. Le recensement des pratiques inspirantes et des parties prenantes sera crucial pour atteindre l'objectif du comité.
- **Indicateurs :**
  - Nombre de pratiques inspirantes significatives couvrant les pays du CoE

- Nombre de nouveaux intervenants travaillant dans le domaine.

### Deuxième année

- Objectif : Recueillir les pratiques inspirantes reliant les différents niveaux d'enseignement à l'éducation à la démocratie. Les pratiques doivent être basées sur une diversité d'acteurs, et montrer l'intention de relier les niveaux locaux et la solidarité transnationale.
- **Résultats escomptés :**
  - Une sélection de pratiques concrètes et inspirantes pour promouvoir l'éducation à la démocratie
  - Rédaction d'un ensemble de recommandations pour la stratégie d'éducation du CdE
  - Prise de position avec des recommandations et des pratiques mettant en valeur le rôle des acteurs de la société civile et contribuant aux travaux du CdE sur l'éducation.
- **Indicateurs :**
  - 5-10 pratiques inspirantes sélectionnées
  - le nombre et la diversité des personnes impliquées dans les pratiques inspirantes sélectionnées : élèves, étudiants, acteurs locaux, enseignants, travailleurs sociaux, etc.
  - 5-10 recommandations des OSC sur l'éducation à la démocratie
  - Une prise de position sur le rôle des OSC en matière de démocratie par l'éducation.

### **Travail transversal pendant les deux années :**

- Contribuer au Forum mondial sur la démocratie
- Partager les expériences et les connaissances
- Contribuer aux travaux du CdE sur la démocratie et l'éducation
- Mettre en valeur la contribution de la société civile à l'éducation à la démocratie
- Trouver des fonds pour financer ses activités telles que la collecte de bonnes pratiques, la participation à des événements tels que le Forum mondial de la démocratie et la production de publications (le cas échéant).

Ces résultats sont indicatifs. Les membres du groupe de travail réexamineront régulièrement la pertinence des objectifs, des résultats attendus et des indicateurs pour s'adapter aux défis actuels de l'éducation aux valeurs démocratiques.

### **Méthode de travail :**

- 2 à 3 réunions par an (groupe complet)
- 2 à 3 réunions de groupes thématiques par an (uniquement les membres intéressés)
- Réunions en ligne (une réunion par an si le budget le permet pendant la Conférence des OING)

## **7. Noms, coordonnées, expertise et expériences des chefs des délégations des OING soutenant la création du Comité (au moins 5).**

Membres qui soutiennent :

- LLLP, Giuseppina Tucci - Présidente, [president@llplatform.eu](mailto:president@llplatform.eu)
- DARE, Georg Pirker - Président, [pirker@adb.de](mailto:pirker@adb.de)
- EAEA, Gina Ebner - Secrétaire générale, [gina.ebner@eaea.org](mailto:gina.ebner@eaea.org)
- EFIL, Elisa Briga - Secrétaire Générale Adjointe, Responsable du plaidoyer et de la recherche (statut d'observatoire au sein du CDPPE), [Elisa.Briga@afs.org](mailto:Elisa.Briga@afs.org)
- ESU, Jacob Grodecki - Vice-président (statut d'observatoire au sein du CDPPE)
- ESN, Juan Rayon, Président, [president@esn.org](mailto:president@esn.org)
- EUNET, [Richard Heise](#) - Directeur, [richard.stock@centre-robert-schuman.org](mailto:richard.stock@centre-robert-schuman.org)
- Teodora Panuş, AEGEE-Europe, [external.relations@aegee.eu](mailto:external.relations@aegee.eu) Vice-présidente et directrice des relations extérieures.

- Catriona Graham, directrice du plaidoyer et des partenariats du Centre européen de soutien de l'OMMS, [catriona.graham@scout.org](mailto:catriona.graham@scout.org).
- EuroClio, Alice Modena - Directrice adjointe, [alice@euroclio.eu](mailto:alice@euroclio.eu).
- Association Comenius, Philip O'Neill, Président, [philip.oneill@arteveldehs.be](mailto:philip.oneill@arteveldehs.be)
- Eurodoc, Sara Pilia, Vice-présidente, [sara.pilia@eurodoc.net](mailto:sara.pilia@eurodoc.net)
- Volonteuropa, [Piotr Sadowski \(Volonteuropa\)](mailto:piotr@volonteuropa.eu), [piotr@volonteuropa.eu](mailto:piotr@volonteuropa.eu)
- UNAEC-Europe, l'Union européenne des anciens élèves de l'enseignement catholique, Laurent GREGOIRE - [gregoire.laurent@wanadoo.fr](mailto:gregoire.laurent@wanadoo.fr)
- OI DEL, IGNASI GRAU CALLIZO, Directeur général - [ignasi.grau@oidel.org](mailto:ignasi.grau@oidel.org)
- CSEE – Education Internationale, Région européenne, Ekaterina EFIMENKO - [Ekaterina.Efimenko@csee-etu.org](mailto:Ekaterina.Efimenko@csee-etu.org)
- IE - Education Internationale, Dominique MARLET - [dominique.marlet@ei-ie.org](mailto:dominique.marlet@ei-ie.org)

## 8. Noms, coordonnées, expertise et expériences des délégués qui participeront au Comité (au moins 7)

- Arja Krauchenberg, LLLP & EPA, [arjakrauchenberg@hotmail.com](mailto:arjakrauchenberg@hotmail.com) - voir bio ci-dessous. Ses domaines d'expertise sont l'éducation des parents, l'éducation et l'accueil des enfants, l'éducation des adultes, la formation des enseignants.
- David Lopez, LLLP, [david.lopez19@wanadoo.fr](mailto:david.lopez19@wanadoo.fr) - Pool d'experts, membre actuel du comité exécutif du CdE CD-EDU, ancien président de LLLP et ancien responsable des relations extérieures de la Ligue de l'enseignement en France, membre du CNAJEP, le conseil français de la jeunesse, et membre du conseil d'administration de Volonteuropa.
- Elisa Briga, EFIL, [elisa.briga@afs.org](mailto:elisa.briga@afs.org), Secrétaire générale adjointe de l'EFIL, experte en mobilité des élèves, apprentissage interculturel, éducation non formelle et travail de jeunesse. L'EFIL a intégré le RFCDC dans son travail et est de plus en plus active dans la conception et la mise en place de formations pour les enseignants sur la compétence interculturelle et globale.
- Jacob Grodecki, ESU, [jakub.grodecki@esu-online.org](mailto:jakub.grodecki@esu-online.org), Vice-président de l'Union des étudiants européens. Expertise en matière de droits et de participation des étudiants.
- Gina Ebner, EAEA, [gina.ebner@eaea.org](mailto:gina.ebner@eaea.org) Secrétaire générale. Spécialisée dans l'éducation des adultes depuis 20 ans.
- Juan Rayon, ESN, [president@esn.org](mailto:president@esn.org), Président. Expertise en mobilité d'apprentissage dans l'enseignement supérieur, promotion de la mobilité inclusive, apprentissage interculturel, éducation non formelle et citoyenneté active.
- Georg Pirker, DARE, [pirker@adb.de](mailto:pirker@adb.de) président de l'association Democracy and Human Rights Education in Europe. Expert en ECD/EDH et en mobilités d'apprentissage des jeunes/adultes. A fait partie de divers comités *ad hoc* du département éducation et jeunesse du Conseil de l'Europe et a accompagné, par exemple, le projet "Youth for Human Rights" de l'AN E+ en tant que conseiller pédagogique. Auteur d'études sur la RFCDC dans l'éducation non formelle, la transformation numérique et l'ECD/EDH, les droits de l'enfant et l'éducation.
- Richard Stock, EUNET, [richard.stock@centre-robert-schuman.org](mailto:richard.stock@centre-robert-schuman.org)
- Teodora Panuş, AEGEE-Europe, [external.relations@aegee.eu](mailto:external.relations@aegee.eu) Vice-présidente et directrice des relations extérieures. Expertise en matière de participation des jeunes, d'organisation communautaire et de travail des jeunes dans le cadre du partenariat oriental.
- Catriona Graham, Directrice du plaidoyer et des partenariats du Centre européen de soutien de l'OMMS, [catriona.graham@scout.org](mailto:catriona.graham@scout.org). Expertise en matière de plaidoyer pour les droits des jeunes, des migrants, des enfants et des femmes, de campagnes, de développement de politiques et de communications, de gouvernance et d'engagement et de coordination communautaires.
- EuroClio - Alice Modena, directrice adjointe, [alice@euroclio.eu](mailto:alice@euroclio.eu), expertise en gestion et coordination du développement professionnel, développement de ressources

pédagogiques liées à l'enseignement des compétences démocratiques, gestion de la communauté et coordination du réseau.

- Geneviève Laloy, Association Comenius, [genevieve.laloy@vinci.be](mailto:genevieve.laloy@vinci.be)
- Chantal Muller, Association Comenius, [chantal.muller@henallux.be](mailto:chantal.muller@henallux.be) - Belgique
- Monika Becker, Association Comenius, [Monika.Becker@ph-gmuend.de](mailto:Monika.Becker@ph-gmuend.de) - Allemagne
- Sara Pilia, vice-présidente d'Eurodoc, [sara.pilia@eurodoc.net](mailto:sara.pilia@eurodoc.net)
- Volonteuropa, Oonagh Atken, [oonagh@volonteuropa.eu](mailto:oonagh@volonteuropa.eu)
- UNAEC-Europe, l'Union européenne des anciens élèves de l'enseignement catholique, Laurent GREGOIRE - [gregoire.laurent@wanadoo.fr](mailto:gregoire.laurent@wanadoo.fr)
- OIDEL, IGNASI GRAU CALLIZO, Directeur général - [ignasi.grau@oidel.org](mailto:ignasi.grau@oidel.org)
- CSEE – Education Internationale, Région européenne, Ekaterina EFIMENKO - [Ekaterina.Efimenko@csee-etuice.org](mailto:Ekaterina.Efimenko@csee-etuice.org)
- IE - Education Internationale, Dominique MARLET - [dominique.marlet@ei-ie.org](mailto:dominique.marlet@ei-ie.org)

#### **9. Président(e) de la commission proposé(e) à l'élection par la Conférence des OING**

Arja Krauchenberg est l'actuelle vice-présidente de la plate-forme d'apprentissage tout au long de la vie et coordinatrice de projet à l'Association européenne des parents.

Elle est titulaire d'une maîtrise en langues romanes de l'université de Vienne, axée sur le multilinguisme, la diversité et l'interculturalisme, et a également suivi une formation de touriste certifiée.

guide. Mère de trois enfants, Arja a vécu à l'étranger pendant près de vingt ans et a participé activement à la représentation des parents dans les écoles fréquentées par ses enfants dans différents pays. À son retour dans son pays natal, l'Autriche, elle a commencé à s'engager dans l'association régionale des parents d'élèves et dans l'association des parents d'élèves.

a ensuite été élue membre du conseil d'administration de l'Association européenne des parents d'élèves (EPA), dont elle a été présidente en 2018-19 et où elle est actuellement engagée comme coordinatrice de projet. En 2020, elle a également rejoint le comité exécutif de l'OIDEL (une ONGI qui promeut le droit à l'éducation). Elle-même apprenante tout au long de la vie (elle est actuellement inscrite à un programme de formation des enseignants), elle est membre du comité directeur de la plateforme d'apprentissage tout au long de la vie (LLL) depuis 2019. En mai 2021, elle est également devenue membre du conseil exécutif de l'EUFIC (Conseil européen de l'alimentation et de l'industrie). Arja Krauchenberg plaide pour une approche holistique et centrée sur l'apprenant dans l'éducation. L'éducation formelle, informelle et non formelle doit aider les apprenants à développer leur plein et unique potentiel. Les environnements formels devraient être des lieux motivants où les enseignants et les éducateurs peuvent être des facilitateurs de l'apprentissage et fournir des conseils sur toutes les possibilités de carrières futures.

**10. En annexe, il vous est demandé de présenter l'expertise et l'expérience du candidat au poste de président de cette commission, en relation avec le sujet de la commission, ainsi que l'expertise et l'expérience des chefs des délégations soutenant la création de cette commission.**

#### **Extrait du [règlement intérieur de la Conférence des OING](#))**

**Règles applicables pour la création et le fonctionnement d'un Comité, la validation de son mandat et de ses rapports et l'élection du Président de la Commission par la Conférence des OING**

" 61. Des commissions sont créées par l'Assemblée générale sur proposition de la Commission permanente ou de 5 chefs de délégation pour : (a) de servir de cadre à des discussions et à des recherches sur une question particulière intéressant le travail des organes du Conseil de l'Europe

; et (b) de préparer des rapports sur leurs conclusions accompagnés, le cas échéant, de projets de déclarations, de recommandations et de résolutions à soumettre à son examen.

62. en décidant d'établir un Comité, l'Assemblée générale prend en considération :

- (a) la pertinence de la question proposée à l'examen pour le Plan stratégique triennal adopté par l'Assemblée générale et pour les travaux entrepris, ou qui devraient être entrepris, par les organes du Conseil de l'Europe ;
- (b) la disponibilité d'une expertise suffisante, que ce soit parmi les Délégués ou qu'il puisse être fait appel à d'autres moyens ;
- (c) la nécessité d'éviter tout chevauchement avec une question qui est traitée par un comité existant ;
- (d) la volonté d'au moins 7 délégués d'y participer ; et
- (e) la possibilité d'intégrer les réunions du comité proposé dans le calendrier des prochaines sessions de la Conférence.

63 L'Assemblée générale, lorsqu'elle crée une Commission, précise son mandat et la durée de son fonctionnement. Elle lance ensuite un appel à candidatures/propositions pour le Président, qui est élu sur présentation des cartes de vote lorsque la Session se tient à Strasbourg et/ou par l'utilisation de mots de passe pour chaque Session tenue par vidéoconférence. Seuls les articles 100, 120 et 122 s'appliquent à l'élection des Présidents des Commissions.

La durée d'un Comité est normalement limitée à deux ans mais, en cas de nécessité réelle, elle peut être prolongée par l'Assemblée générale pour une troisième année.

Les réunions du Comité sont ouvertes à tous les Délégués et aux personnes invitées par le Président ou le Comité permanent à y participer. Les personnes présentes communiquent au Rapporteur leur adresse électronique pour la distribution des notes de réunion et des projets de rapport.

Chaque commission choisit son rapporteur lors de sa première réunion.

Si le président n'est pas en mesure de continuer à exercer ses fonctions, un remplaçant est nommé par le Comité permanent. Si un rapporteur n'est pas en mesure de continuer à exercer ses fonctions, un remplaçant est nommé par le Comité à la première occasion.

68.le président d'un comité est responsable de ce qui suit :

- (a) de présider ses réunions ;
- (b) en préparant son ordre du jour en consultation avec le Rapporteur et en veillant à ce que celui-ci soit envoyé aux OING conformément à l'article 6 ;
- (c) la diffusion des notes des réunions et des projets de rapports ;
- (d) d'inviter des personnes autres que les Délégués à participer à ses réunions ;
- (e) assurer la liaison avec tout Délégué désigné par le Comité permanent pour représenter la Conférence au sein d'un Comité directeur ou d'un autre organe du Conseil de l'Europe dont les attributions sont en rapport avec la question examinée ;
- (f) présenter ses rapports soumis à l'Assemblée générale ;
- (g) soumettre une demande de prolongation éventuelle de la durée du comité ; et
- (h) soumettre des rapports intermédiaires et finaux à l'examen de l'Assemblée générale.

69.le Rapporteur est chargé de :

- (a) suggérer des points à inclure dans l'ordre du jour ;
- (b) préparer des notes d'information pour les discussions lors des réunions ;
- (c) préparer les notes des réunions ;
- (d) la préparation de rapports intermédiaires et finaux ; et
- (e) suppléer le président en son absence

*En dehors des sessions de conférence, les réunions des commissions peuvent se tenir à Strasbourg ou ailleurs, ainsi que par vidéoconférence, selon les modalités fixées par le comité permanent.*

*Chaque commission soumet : (a) un rapport intérimaire sur ses activités pour examen à l'Assemblée générale se tenant un an après sa création ; et (b) un rapport final sur ses conclusions, accompagné de tout projet de recommandation ou de résolution jugé approprié, pour examen à l'Assemblée générale se tenant avant la fin de son mandat."''''*